

**Séminaire « Forêt »**  
**des Parcs naturels régionaux de France et de l'Office national des Forêts**  
**6 et 7 novembre 2013 – Parc du Gâtinais français (77)**

**« Acquis et perspectives des politiques territoriales autour de la forêt »**  
**Présentation de Yves Poss**

Bonjour, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ce séminaire arrive à point nommé, juste après l'annonce par le gouvernement de la politique qu'il a arrêtée pour la forêt et le bois. Parmi les 34 plans de reconquête pour dessiner la France industrielle de demain<sup>1</sup>, vous avez tous noté que les industries du bois avaient été retenues. Mais la transformation de notre matière première est également concernée par 5 autres filières, au titre de leur approvisionnement, de leurs *process*, de leurs débouchés : énergies renouvelables, recyclage et matériaux verts, rénovation thermique des bâtiments, chimie verte et biocarburants, usine du futur.

Cette politique a été précisée dans le plan d'avenir pour les industries de transformation du bois<sup>2</sup>. Il a été présenté le 18 octobre par MM. Le Foll et Montebourg. Il sera complété par le volet « forêt » de la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt, qui viendra en discussion devant le Parlement au début de l'année prochaine. Il annonce, en particulier, un programme national pour la forêt et le bois, concerté avec les professionnels, et qui devra être décliné dans chaque région, et bien sûr par la suite dans chaque territoire.

La moitié des forêts françaises se trouve dans les PNR.

Ce séminaire vient donc à point nommé : les débats pourront s'appuyer sur les orientations gouvernementales, pour ouvrir les perspectives de l'action publique que vous pourrez initier sur chacun de vos territoires, pour préparer les prochains contrats de progrès État-région.

Mon propos ne sera pas de revenir sur les priorités retenues : ce séminaire réunit des professionnels, qui doivent déjà les connaître. Subjectif, il sera plutôt une contribution aux débats que nous aurons pendant ces deux journées, sur les acquis et perspectives des politiques territoriales autour de la forêt. Je vais m'appuyer sur des mots, parfois décalés, pour susciter de nouveaux regards, pour provoquer les discussions entre nous.

**(Outlaw)** Mon premier mot sera outlaw. Qui évoque bien sûr Robin des Bois, dans sa forêt de Sherwood. Et donc la difficulté de l'application de la loi, du contrôle des règlements dans les espaces forestiers : les forêts peuvent cacher bien des choses. Mais ce sont aussi des espaces où les propriétaires vont, souvent, rechercher la liberté : l'action publique ne doit pas oublier ce désir des citoyens. Pour beaucoup de forestiers, le choix du métier est une aspiration au désert, comme aurait dit Jean-Jacques Rousseau, une certaine fuite devant les autres, un refuge : comme dans la caverne de Platon<sup>3</sup>, les forestiers, collectivement, sont trop souvent encore réunis entre eux, entre soi, regardant, non pas le fond de la caverne, mais la profondeur des bois en restant sur les lisières, le dos tourné au monde. Comme dans

---

<sup>1</sup> <http://www.redressement-productif.gouv.fr/nouvelle-france-industrielle>

<sup>2</sup> [http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/plan-bois-HD\\_cle0411e8.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/plan-bois-HD_cle0411e8.pdf)

<sup>3</sup> <http://goolcreatures.skyrock.com/2234743377-La-caverne-de-Platon.html>

le film *Le Guépard*<sup>4</sup>, en invoquant le changement, la tendance est de rester entre nous, et, finalement, de faire non pas le demi-tour, mais le tour complet, revenant dans le confort des discussions sectorielles pour que rien ne change : cela a été décrit, pour d'autres secteurs industriels « faibles », par les sociologues Michel Crozier et Erhard Friedberg, dans leur livre *L'acteur et le système*<sup>5</sup>. Comment en sortir ? Arnaud Sergent, chercheur en sciences politiques, propose le débat public, dans sa thèse de doctorat<sup>6</sup>.

**(Territoire)** Ce qui amène au territoire. Pour Bruno Latour, *un territoire, c'est d'abord la liste des entités dont on dépend. Chaque terme est important : c'est une liste, et non pas forcément un lieu repérable sur une carte. Le territoire, ce dont on dépend, ne réside pas, ne tient pas « dans » le territoire (surface bornée)*<sup>7</sup>. Malgré la tentation des lisières, les forestiers doivent savoir ne pas rester bornés : et ils doivent dépasser la limite, administrative, du « territoire » sur lequel ils travaillent, pour apprécier, selon les sujets, les territoires pertinents qu'ils doivent prendre en considération : bassin versant, support géologique, climat, aire de migration des animaux, résidence des propriétaires, débouchés et zones d'approvisionnement forestiers, origine des financements...

Les espaces peuvent être appréciés dans leur dimension : ponctuels, s'agissant d'un site remarquable, d'un établissement industriel, linéaires, pour une route, un élément de trame verte ou bleue, être une surface, pour une parcelle, une zone protégée, ou même un volume, quand il s'agit d'apprécier la complexité de l'étagement d'un peuplement.

Il faut distinguer, parmi les acteurs d'un territoire, ceux qui sont, d'une manière ou d'une autre, localisés sur place : résidants, vacanciers, travailleurs, usagers à divers titres, et ceux qui sont liés à un flux, responsables donc d'une « entité » dont dépend ce territoire : propriétaires, souvent, acheteurs de bois, responsables publics extérieurs, prestataires de service, etc.

Dans l'organisation du territoire considéré, dans les systèmes multiples, plus précisément, qui contribuent à ce territoire, s'associent ces personnes physiques. Dans une organisation qui peut évoluer, dont il est pertinent d'apprécier les potentiels, et les dysfonctionnements, pour les exprimer ou les corriger, sans nécessairement faire appel au contribuable.

**(Prospective)** La prospective peut contribuer à cette anticipation. Il s'agit de réfléchir aux avenir possibles. L'INRA, en 1996<sup>8</sup>, puis le CGAAER, en 2008<sup>9</sup> ont présenté quels pouvaient

---

<sup>4</sup> Le Guépard, film de Luchino Visconti, adapté du roman homonyme de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, sorti en 1963. Il a reçu la Palme d'or au Festival de Cannes.

<sup>5</sup> Michel Crozier, Erhard Friedberg. "L'ACTEUR ET LE SYSTÈME : Les contraintes de l'action collective". Editions du Seuil, 1981. Première parution en 1977

<sup>6</sup> Arnaud Sergent (IRSTEA), "La politique forestière en mutation : une sociologie politique du rapport secteur-territoire", thèse soutenue le 14 février 2013 sous la direction de Andy Smith.

<sup>7</sup> Bruno Latour, Territoires 2040, "La mondialisation fait-elle un monde habitable", [http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/t2040\\_n2\\_1latour.pdf](http://territoires2040.datar.gouv.fr/IMG/pdf/t2040_n2_1latour.pdf)

<sup>8</sup> M. Sébillotte, "Prospective: la forêt, sa filière et leurs liens au territoire", INRA, [http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/5568/607\\_617.pdf?sequence=1](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/5568/607_617.pdf?sequence=1)

être, pour la forêt française, ces « mille sentiers pour l'avenir »<sup>10</sup>. Pour le CGAAER, les tendances lourdes ont été la libéralisation des échanges de produits, services et main d'œuvre, le changement climatique, le désengagement de la puissance publique, la régression du secteur cynégétique. Les incertitudes critiques ont été la gouvernance mondiale, le marché mondial du bois, les choix sociétaux pour l'« environnement ». La DATAR a publié son approche des « espaces ruraux à faible densité en population » dans le cadre de l'exercice « Territoires 2040 »<sup>11</sup>, et le Ministère de l'agriculture et de la forêt termine une prospective par petites régions, exemplaires. Cette projection dans le temps est particulièrement fructueuse pour la forêt, car l'état de celle-ci peut être anticipé sur plusieurs décennies, et il est ainsi plausible d'apprécier les produits et les services qu'elle pourrait fournir. Ainsi que de dévoiler les impossibilités et certaines opportunités. Trois forces ont émergé, qui forgeront l'avenir des forêts métropolitaines : l'intérêt des propriétaires, la volonté des territoires de projet, l'économie mondiale.

**(Diversité)** La France est diversité. Dans son rapport<sup>12</sup> récent, Jean-Yves Caullet distingue la forêt métropolitaine, au singulier, des filières de transformation, au pluriel. Services, produits et débouchés varient selon les essences, liées aux stations, aux massifs, au climat, au sol. Cette variété fait partie de la richesse de notre pays. Diversité aussi dans la structure foncière, dans l'histoire et les habitudes, dans les savoir-faire et les compétences. Et donc marchés de niches, potentiels locaux dont il s'agit de tirer le meilleur parti.

En associant les acteurs, ceux qui sont en position de décider, de faire, de conseiller, de financer, de freiner ou d'interdire : les rôles sont multiples. Et les animateurs sont contraints de trouver la bonne démarche pour chacun : absentéiste ou dominant, militant ou courtier, salarié ou entrepreneur, esthète ou écologiste. Un individu peut porter plusieurs casquettes, et il est imprudent de classer par case, par catégorie, puisqu'il y a chaque fois une personnalité à rencontrer, à toucher. Quelle est la légitimité de chacun dans ses interventions forestières ? Est-elle fondée par le droit, par le « bon droit », par l'équité, parce que c'est légal, ou juste, équitable, raisonnable ? Et qui en détermine le bien fondé ?

**(Soviet)** C'est en Russie que s'est illustrée, avec les soviets, les conseils, la démarche participative. Ceci pour souligner les dérives possibles de celle-ci : elle n'est qu'une amélioration éventuelle de la démocratie représentative, à mon sens<sup>13</sup>. Dans une démarche territoriale, la gouvernance se construit autour de groupes de travail. Comment se situent les représentants des organisations, publiques, économiques ou associatives qui s'y rencontrent ? Stricto sensu, un porte-parole présente en séance une position officielle, et rend compte, à son retour vers son mandant, de la bonne expression de son discours. Qui

---

<sup>9</sup> Ministère de l'agriculture, Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, "La forêt française en 2050-2100: essai de prospective", <http://agriculture.gouv.fr/la-foret-francaise-en-2050-2100>

<sup>10</sup> J. Lesourne, "Les mille sentiers de l'avenir", Seghers éd., Paris, 1981, 372 pages

<sup>11</sup> <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article89>

<sup>12</sup> J.-Y. Caullet, "Bois et forêts de France : nouveaux défis », <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-rapport-de-Jean-Yves-Caullet.html>

<sup>13</sup> J.-M. Fourniau, 2011, "Regards croisés sur les expériences du débat public en France, en Italie et au Québec : quelles transformations de l'action publique ?", in Séminaire de recherche la PFI Débat public, (IFSTTAR) du 8 février 2011, <http://debatpublic.inrets.fr/spip.php?article26>

écoute, alors, et comment construire ainsi une vision partagée ? Dans ces réunions, quelles sont les délégations de pouvoir, les ouvertures d'esprit qui permettent la convergence, la « composition » entre des avis divergents, pour construire des plans d'action concertés ? Certains acteurs dominants jugent superflu de participer, leur pouvoir pouvant s'exercer plus directement par d'autres voies. D'autres ont tout à craindre d'une négociation, et préfèrent se dispenser d'une confrontation dont ils n'ont rien à attendre. D'autres, au contraire, peuvent présenter des exigences sans contrepartie, sans contraintes qui puissent les limiter... J'ai observé la césure entre l'affichage convenu d'un discours public, sortant d'une salle de mairie, et la réalité des chantiers négociés dans l'arrière-salle du café d'en face.

**(Stratégie)** Comment donc bâtir les actions coordonnées au niveau d'un territoire, sinon en emportant la conviction, en gagnant la confiance, en assurant les négociations qui permettront aux uns et aux autres d'ajuster leurs comportements, leurs projets, les contrats, à l'intérêt commun ou collectif ? En sachant ouvrir la concertation pour accompagner les évolutions, les changements dans les situations, dans les techniques, dans le partage des rôles et de la rente forestière. La stratégie, ce n'est pas seulement une collusion de mendiants pour solliciter des financements des collectivités de rang supérieur, région, Etat, Union européenne. C'est aussi, c'est surtout, diagnostiquer les lourdeurs, les pesanteurs, les inerties inutiles, soutenir des innovations, accompagner le progrès.

**(Motivation)** Comment définir, au niveau d'un territoire, la forêt souhaitée ? A partir de la situation actuelle, de l'état des peuplements, et des contraintes connues, des atouts et des faiblesses, des opportunités et des menaces, quelles sont les motivations de chacun ? Parmi les populations dont dépend un territoire, sachons aussi distinguer les professionnels des amateurs. Les premiers ont un projet d'entreprise, ou de métier, de carrière, possèdent savoir ou savoir-faire, et y consacrent le gros de leur temps. Pour les seconds, au delà des usagers et critiques, soulignons la place des propriétaires. Ils ont le pouvoir de décider, de gérer. Comment leur en donner aussi l'envie, pour ceux qui ne l'ont pas ? Forçant le trait, je résumerai l'argumentaire actuel ainsi : la société préférerait une forêt non gérée, le débouché potentiel est le bois énergie, au mieux votre peuplement se maintiendra à l'état actuel. Ne serait-il pas possible d'être plus séduisant ? Par exemple en obtenant une reconnaissance collective de l'intérêt d'une gestion, en prônant des modèles sylvicoles qui améliorent les patrimoines forestiers, en ouvrant aux bois indigènes des marchés vers l'ameublement, le design, la construction, qui les valorisent, en image et en monnaie sonnante et trébuchante.

Et pour que ces amateurs ne se réfugient pas dans l'abstention, et parce que la sylviculture est, de fait, un métier, la voie ne serait-elle pas de les persuader, de les convaincre de prescrire, de faire faire, et non pas de chercher à leur apporter le savoir-faire ? Ce qui remet en question le contenu pédagogique de la vulgarisation...

**(Dynamique)** L'équilibre de la forêt est celui du cycliste : il n'est que mouvement. La surface de la forêt métropolitaine a doublé en un siècle et demi, a augmenté de 50 % depuis la Libération. Alors que les forêts anciennes retrouvent, pour certaines, leur richesse après la surexploitation qui a duré jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les massifs récents connaissent une forte dynamique, parfois provoquée par des boisements, plus généralement spontanée dans les nombreuses accrues : les peuplements pionniers s'y trouvent progressivement

supplantés par des espèces sciaphiles. Dans l'arrière pays provençal, les pins sylvestres laissent la place aux hêtraies dans les ubacs. Mais cette transformation spontanée, ces substitutions d'essences doivent affronter la menace climatique, dont l'annonce irait en sens inverse : les experts tentent d'apporter des réponses.

**(Nature)** La forêt, les forêts restent, dans notre imaginaire collectif, le refuge de la « Nature ». Alors que la « wilderness » n'existe plus guère en métropole, où l'empreinte humaine est partout sensible. Mais la tentation reste, apparaît dans les textes, dans les documents d'urbanisme, dans l'approche de la trame verte et bleue, qui distingue bien les espaces agricoles des espaces forestiers. Ainsi que dans la stratégie nationale de développement durable<sup>14</sup>, tiraillée entre la production et la protection, sans atteindre à la nécessaire synthèse. Les dommages anthropiques sont à présent universels : les modifications du climat, l'irruption des espèces invasives, des maladies et parasites exotiques, l'élimination des grands carnivores, ou tout comme, et la fréquentation humaine affectent tous les peuplements. Il n'y a plus d'espaces préservés, et ceux que la mise en réserve met à l'écart d'une gestion réfléchie sont, de fait, abandonnés à la face obscure de la force anthropique, elles sont le refuge de Dark Vador<sup>15</sup>. Quelle image saurons-nous donner de nos forêts ? Plutôt que l'illusion d'une forêt primitive hésitant entre la friche et la jungle de Walt Disney, le choix ne reste-t-il qu'entre le jardin anglais et celui à la française ? Où est la beauté ?

**(Futaie irrégulière)** L'aspect technique du traitement en futaie irrégulière n'est pas, ici, en question. Sa définition diffère entre la forêt publique, où l'âge importe, et d'autres écoles, où seul le diamètre des tiges est pris en considération : le même peuplement peut être apprécié régulier ou non, selon l'école de pensée choisie. Cette sylviculture appelle une compétence affirmée, et d'y consacrer du temps. Cela peut-il justifier l'engouement qu'elle rencontre auprès de gestionnaires, qui seraient directement intéressés ? Mais, inversement, est-elle bien adaptée pour une mise en pratique par de petits propriétaires, amateurs pour la plupart ? N'exige-t-elle pas un investissement personnel qui dépasse ce que la majorité peut accepter d'y consacrer ? J'y reviens : la vulgarisation doit-elle, dans ce cas, viser à faire faire, ou à faire prescrire ?

Les tiges, de grande dimension, qui en sont l'objectif rencontreront-elles le marché ? La tendance de celui-ci serait plutôt vers des dimensions standardisées, moyennes : comment se fera la rencontre entre la production et les débouchés ?

**(Bois lié)** L'ambition nationale reste une augmentation de la récolte, à partir de l'observation d'un volume disponible qui reste important. Il est sage de retenir une approche régionalisée, à partir de l'état réel des peuplements, pour une évaluation de ce potentiel. Il a été noté<sup>16</sup> que près des deux tiers du bois pour l'énergie ou l'industrie était de fait « lié » à la récolte de bois d'œuvre : les houppiers ne sont collectés qu'une fois que le tronc est coupé. C'est donc à juste titre que le gouvernement fait la promotion du bois d'œuvre, en particulier feuillu :

---

<sup>14</sup> <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Strategie-nationale-de,3900-.html>

<sup>15</sup> Star wars, films de George Lucas, 1977 et sq.

<sup>16</sup> Ginisty C., Vallet P., Chabé-Ferret S., Levesque C., Chauvin c., IGN/IRSTEA, Disponibilités en biomasse forestière pour des usages énergétiques et industriels en France. Note de synthèse, 2007

pour chaque mètre cube scié, quelque deux mètres cubes de bois iront, « fatalement », en chaudière ou en lessiveur. Mais cette ambition de nouveaux marchés pour le sciage est considérable, un quasi doublement à atteindre, qui devra retenir votre attention, au niveau de chacun de vos territoires. Quels entrepreneurs impliquer, associer, quelles filières nouvelles imaginer pour des bois aussi divers ? Les territoires devront fortement s'impliquer à réduire les risques d'approvisionnement, pour des établissements nouveaux qui devront affronter en même temps l'innovation commerciale, technologique et organisationnelle.

**(Mobilisation)** Cette mobilisation supplémentaire passe par la vente de nouveaux lots de bois. L'exploitation a une double finalité, de récolte de grumes et rondins, mais aussi de sylviculture, pour l'entretien ou le renouvellement du peuplement. Sans oublier, et de plus en plus, l'exigence de soin apporté aux aménités, au bon état du parterre de coupe, que ce soit pour la biodiversité qui le recouvre, ou pour le sol lui-même. Ces prescriptions, spontanées ou imposées au propriétaire, sont inscrites dans les clauses contractuelles de la vente, souvent encore en bloc et sur pied. Comment l'acheteur, le marchand de bois, transmet-il ces précautions à prendre à son prestataire qu'est l'entrepreneur de travaux forestiers ? Comment le prix d'intervention prend-il en considération cet aspect qualitatif, si difficile, parfois, à vérifier ? Dans ce système de la vente sur pied, le partage des rôles, le choix des intervenants, les fondements des prix sont-ils encore adaptés quand se croisent les exigences environnementales avec la puissance des engins mobilisés ?

**(Changement)** Changement climatique, dynamique forestière, progrès dans la connaissance du vivant, de la biosphère, avancées technologiques, exigences sociétales, le contexte forestier se transforme. Les propriétaires s'associent aux Business Angels ; les scieries deviennent, en même temps, centrales thermiques et générateurs électriques... Ne devient-il pas opportun, au niveau de vos territoires, de corriger l'organisation professionnelle, le partage des rôles et du pouvoir, la répartition de la rente forestière ?

Je conclus par une citation du poète René Char :

*Ah ! Si chacun, noble naturellement et délié autant qu'il le peut, soulevait la sienne montagne en mettant en péril son bien et ses entrailles, alors passerait à nouveau l'homme terrestre, l'homme qui va, le garant qui élargit, les meilleurs semant le prodige.<sup>17</sup>*

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

---

<sup>17</sup> René Char, Recherche de la base au sommet, IV. À une sérénité crispée